

ABONNEMENTS

Suisse : : : : : Fr. 15.-
 Av. Bulletin off. : : Fr. 23.-
 Etranger : : : : : Fr. 23.-
 Av. Bulletin off. : : Fr. 30.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES : 26 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

NOUVELLES du jour

POLITIQUE CANTONALE

Le point de vue de la commission de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE du PRDV
 sur

La gratuité du matériel scolaire

Au nombre des localités valaisannes qui ont accordé la gratuité des fournitures scolaires, les villes tiennent, à l'heure actuelle, le haut du pavé. Certaines communes rurales favorables à cette innovation ont préféré, jusqu'à présent, ne pas attacher le grelot tant que nos manuels scolaires n'auraient pas subi une refonte complète. Enfin, la plupart de nos villages n'ont pour ainsi dire rien tenté pour essayer de diminuer en quoi que ce soit les frais d'écolage supportés chaque année par les parents de l'élève.

cieuse puisqu'elle a permis en définitive de doter nos classes d'un matériel approprié aux exigences actuelles.

La commission d'éducation du parti radical, que préside avec dynamisme M. Charles Boissard, s'est déjà penchée sur le problème que pose la gratuité du matériel scolaire en Valais ; mais, en raison des objections formulées plus

Président : Charles Boissard Monthey
 Rapporteur : F. Bruttin, Monthey

haut, elle a préféré attendre qu'on supprime certains inconvénients plutôt que de donner prise à une critique plus ou moins fondée.

Le moment semble donc choisi pour relancer l'étude d'une question qui intéresse de très près parents et éducateurs. Si les villes n'ont eu pratiquement aucune difficulté pour mettre à la portée de chaque élève le matériel indispen-

sable, cela tient avant tout au fonctionnement de leur commission scolaire. Le président de cet organisme, entouré de collaborateurs avisés, jouit d'un grand crédit auprès du conseil communal auquel il expose ses vues et présente ses revendications. Il a d'autre part la possibilité de convoquer ses collègues dès qu'il s'agit de prendre des décisions importantes ; de ces tête-à-tête surgissent d'intéressantes suggestions toujours profitables à l'école.

Dans nos villages, par contre, les compétences laissées aux commissions scolaires ne sont pas aussi vastes. Les membres qui en font partie s'en tiennent la plupart du temps aux visites mensuelles ou trimestrielles prescrites, sans se soucier des problèmes parfois ardues qui touchent la scolarité de nos jours. Une telle conception de l'enseignement est un handicap sérieux puisqu'elle empêche le progrès en maintenant la routine. Qu'on élargisse donc le champ d'activité de nos commissions scolaires et nous sommes persuadés qu'un travail fructueux s'accomplira au sein de cet organe.

Du côté financier, la gratuité du matériel n'entraîne pas de dépenses excessives comme on pourrait le croire ; il suffit de se renseigner auprès des municipalités qui bénéficient de cet avantage pour se faire une idée du coût approximatif. En touchant un des aspects de cette œuvre éminemment sociale nous n'avons jeté qu'une balle ; souhaitons, malgré tout, que quelqu'un la saisisse au bond !

Vous m'en direz tant!

Un confrère me racontait, dernièrement, une histoire assez curieuse.

La propriétaire d'un petit magasin de tabac, fort bien placé dans un quartier animé faisait d'excellentes affaires.

Année après année, elle voyait s'accroître sa clientèle.

Or, un jour, pour la commodité de la circulation, l'autorité décida de déplacer le passage à piétons de quelques mètres seulement.

La commerçante assista, l'œil amusé, à ce léger changement que nécessitait la fluidité du trafic.

Elle ne sourit pas longtemps, car l'on venait, en fait, de tuer sa boutique.

Le nouveau passage acheminait la foule aux abords d'un magasin concurrent et pour aboutir directement au sien le client le plus fidèle aurait dû risquer sa peau ou alors faire un détour.

Comme on tient, en général, à sa vie et à ses aises, aucune de ces deux solutions ne satisfaisait personne.

La commerçante aujourd'hui cherche ailleurs un autre emplacement pour son commerce, car elle se ruinerait à vouloir braver l'adversité.

C'est ainsi qu'une mesure, en apparence insignifiante, a transformé sa condition dans les vingt-quatre heures !

On ne pense pas assez à ces choses... Je me souviens d'un commerçant qui m'avait fort étonné, naguère, en sacrifiant beaucoup d'argent à une amélioration qui me semblait minime.

Il s'agissait de supprimer les quelques marches qu'il fallait gravir pour accéder à sa boutique et cela nécessitait, à l'intérieur, un chambardement coûteux, comme aussi pas mal de désordre au cours des travaux.

A mon avis, le jeu n'en valait pas la chandelle.

C'est pourtant lui qui avait raison, car il avait compris que nous évitions inconsciemment tout effort superflu, et que nous préférons, sans nous en douter, pénétrer de plein pied dans un magasin qui de monter un escalier, fût-il minuscule.

Comment se fait-il que tel café soit fréquenté par un nombreux public, alors que tel autre, aussi bien placé périçle ? Si l'on cherchait à étudier ce petit problème on s'apercevrait qu'il tient à des impondérables :

A l'humeur du patron, à la disposition des locaux, à la lumière, à l'atmosphère.

Il suffit, parfois, d'un changement de tenancier pour qu'un lieu désert s'anime alors qu'il semblait sans âme. Rien n'a changé et tout paraît différent.

Je sais un établissement qui végétait parce qu'il était à la fois tea-room et bistrot et que ni les dames, ni les messieurs ne s'y trouvaient à l'aise.

Un gaillard entreprenant en fit carrément un bistrot, et il doubla sa clientèle après qu'il en eut perdu la moitié !

Il avait choisi d'accueillir les hommes. Et seuls, ils se sentaient enfin chez eux !

A. M.

Pionnier, échec mais grand succès

● A plus de 40.000 km heure, un satellite lunaire a réussi, pour la première fois, à échapper à l'attraction terrestre. Lancé samedi du cap Canaveral, le satellite, porté par une fusée Thor-Able, a atteint 130.000 km. Il n'a pu cependant être placé sur son orbite, et est en train de retomber. L'échec est dû à l'impossibilité dans laquelle ont été les savants de Cap Canaveral de mettre à feu le quatrième étage de la fusée. L'exploit des Américains n'en demeure pas moins grand, et les fusées lunaires sont pour demain (voir nos clichés).

Les fidèles rendent les derniers honneurs à Pie XII

● La dépouille mortelle du Souverain Pontife repose devant le maître-autel du dôme de Saint-Pierre, la plus grande église du monde. Des centaines de milliers de fidèles défilent devant le catafalque, rendant les derniers honneurs. La tumulation (inhumation provisoire) se déroulera aujourd'hui à 16 heures. Radio Suisse Romande retransmettra dès 16 heures le reportage de la cérémonie. Le Conclave pour l'élection du nouveau pape s'ouvrira le 25 octobre.

A la Ligue Arabe

● Tout ne va pas pour le mieux au sein de la RAU. Une séance consacrée à l'admission de la Tunisie a vu un violent incident. La Tunisie, qui entretient maintenant, semble-t-il, de très bons rapports avec la France depuis que le général de Gaulle est au pouvoir, aurait déclaré qu'elle entendait collaborer avec les Occidentaux. La Ligue Arabe est devenue, a-t-elle ajouté, un organisme au service d'un individu, et agissant selon les ordres de cet individu (on se doute bien qu'il s'agit du colonel Nasser).

A Quemoy, le cessez-le-feu est prolongé de quinze jours

● Pékin a annoncé que les troupes communistes ne reprenaient pas le bombardement de Quemoy et prolongeraient de 15 jours la trêve qui dure depuis une semaine. Bonne nouvelle, dit Washington, tandis que Taïpeh accuse les communistes chinois de vouloir gagner par des négociations ce qu'ils n'ont pu enlever par les armes. Notre expérience des communistes, ajoute Taïpeh, est vieille de plus de trente ans. Nous savons que nous ne pouvons pas croire ce qu'ils disent. Ils se servent du cessez-le-feu pour préparer une nouvelle offensive contre le monde libre. Ils espèrent que nous relâcherons notre défense, mais nous serons encore plus vigilants et protégerons les avant-postes du monde libre de la menace communiste. On est guerrier ou on ne l'est pas.

Comment pourra être assaini le marché des fruits et légumes valaisans

Les difficultés d'écoulement des fruits et légumes du Valais ont été abondamment discutées dans la presse ces dernières semaines, et celle-ci n'a pas manqué d'examiner les responsabilités de chacun.

Aux producteurs, on a reproché d'avoir planté démesurément et sans s'être souciés des possibilités d'écouler la marchandise produite. Le terrien n'est certes pas libre d'agir à sa guise : il lui faut beaucoup produire pour couvrir ses frais de production sans cesse croissants et assurer le service de la dette contractée durant toute une série d'années déficitaires. Et il ne peut, pour remplacer des cultures excédentaires telles que la tomate ou le chou-fleur, recourir à d'autres cultures dont le produit net à l'unité de surface est inférieur. Cela ne doit pas cependant l'empêcher de procéder à un sincère examen de conscience pour voir s'il a réellement fait tout ce qui était en son pouvoir afin d'éviter de surcharger le marché, ni de tirer honnêtement de cet examen les conclusions qui s'imposent pour ces années prochaines. Il ne peut en tous cas se permettre de faire fi des directives qui lui sont données par les autorités ou par ses organisations professionnelles.

Mais si, aux efforts individuels des producteurs, ne répondent pas les efforts de ces organisations, des autorités et du commerce, le résultat sera nul.

Les organisations professionnelles devront rechercher dans quelle mesure il est possible d'éviter de jeter tout à la fois sur le marché une production excédentaire, en la transformant de façon à pouvoir en différer la vente ou en la stockant (par la mise sur pied de conserves d'entrepôts frigorifiques, etc.). Elles ne devront pas craindre de recourir au besoin à des études du marché.

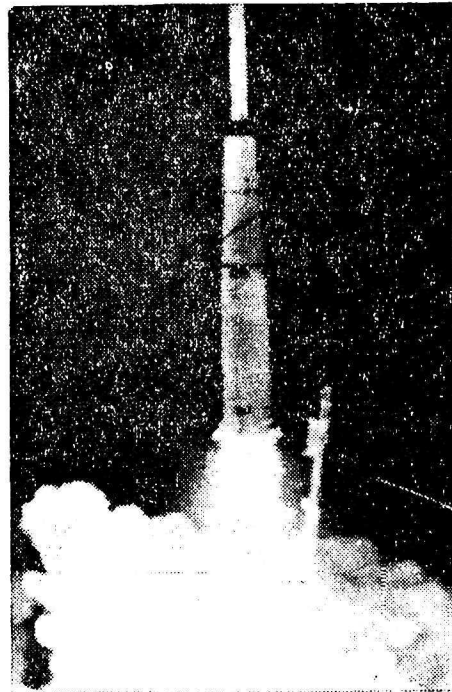
Les autorités devront assurer la protection qui rendra possible de tels efforts. Il est inutile par exemple de chercher à faire des conserves ou de la pu-

rée de tomates, s'il faut affronter la concurrence de conserveries qui peuvent se procurer des tomates à vil prix à l'étranger. Elles devront rendre plus efficace le fonctionnement du système des trois phases, notamment en veillant à ce qu'il ne s'accumule pas de la marchandise en frigos durant la deuxième phase ou en combinant mieux le contingentement des importations avec l'obligation de prise en charge des importateurs.

De leur côté, les maisons de commerce devront mieux coordonner leur action. Les producteurs valaisans ne mettent aucune de leurs marchandises directement sur le marché suisse. Celles-ci y sont entièrement distribuées par les grossistes ou par les entreprises commerciales à succursales multiples. Or, il faut constater plus d'une lacune dans cette distribution. La « Tribune de Genève » du 22 septembre ne signalait-elle pas qu'alors que le Valais ne savait que faire de ses choux-fleurs, ce légume était difficile à trouver sur le marché de Genève ? On nous a également assuré qu'à un moment donné il en était allé de même à Lausanne avec les tomates. Plus d'une fois, il a fallu constater que des prix, qui avaient fléchi à la production n'avaient pas bougé sur les étalages du commerce. Plus d'une fois aussi, alors que les producteurs ont remis aux expéditeurs une marchandise soigneusement triée en trois choix et ont reçu un prix différent pour chaque choix, on n'a trouvé sur les mêmes étalages qu'une marchandise complètement remélangée et néanmoins toute vendue au prix du premier choix. Selon la « Tribune de Genève », les grossistes accusent les expéditeurs d'avoir opéré ce mélange, alors qu'en Valais le même reproche serait adressé par les expéditeurs aux grossistes. Sans vouloir nous déterminer ici sur les responsabilités de chacun dans cette affaire, qu'il nous suffise de constater qu'il y a là quelque chose qui ne joue pas et à quoi il faudra mettre bon ordre le plus rapidement possible.

Enfin, la propagande, fort bien organisée à partir du Valais, pourrait, elle aussi, être mieux coordonnée dans le reste de la Suisse. Ça n'est pas toujours le cas. Nous en voulons pour seul exemple celui, cité par la « Nouvelle Revue » du 1er octobre, de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse à Zurich, qui, dans son bulletin hebdomadaire, ne soufflait pas un seul mot des tomates au cours de la semaine critique durant laquelle le Valais ne savait comment écouler un demi-million de kilos de ce légume. Et, comme le dit fort justement M. Georges Duplain dans la « Gazette de Lausanne », du 7 octobre, cette propagande sera d'autant plus efficace qu'elle aura su créer une atmosphère sympathique, un climat de bonne humeur autour des produits du Valais. On atteindra ainsi cent fois mieux le but recherché qu'en maugréant sans fin.

Lancement de la première fusée vers la lune



Notre photo montre le départ de la fusée « Thor-Able » à Cap Canaveral, dans la nuit de samedi 11 octobre 1958.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Au Liban

● La situation tend à se clarifier. De part et d'autre, on est disposé à accepter la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Dans notre dernier numéro, nous annoncions que M. Karame avait démissionné de la présidence au conseil. Il n'en est rien. M. Karame restera vraisemblablement à la tête du gouvernement.

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A :

Bâle—Bellinzzone	6-1
Ch.-de-Fonds—Y.-Fellows	2-2
Grasshoppers—Granges	5-4
Lausanne—Zurich	1-0
Lugano—Lucerne	0-0
Urania—Servette	3-3
Young-Boys—Chiasso	3-2

Ligue Nationale B :

Aarau—Cantonal	1-1
Longeau—Concordia	2-0
Sion—Schaffhouse	3-3
Winterthour—Berne	5-0
Yverdon—Vevey	7-1
Bienne—Thoune	5-0
Soleure—Fribourg	1-2

Première Ligue

Central—Payerne	(renvoyé)
Forward—Malley	1-1
Langenthal—Monthey	6-0
Martigny—Derendingen	1-1
Sierre—Berthoud	3-2
Versois—USBB	1-1

Deuxième Ligue

La Tour—Saint-Maurice	3-1
Vernayaz—Vignoble	3-0
Chippis—Villeneuve	1-1
Viège—Aigle	1-2

Quatrième Ligue

Viège II—Salquenen II	4-1
Grimisuat II—St-Léon. II	1-0
Erde—Vex	3-2
Ardon I—Bagnes	2-2
Fully II—Vollèges I	2-1
Evionnaz II—Vionnaz I	1-7
Vouvry I—Muraz II	2-1

JUNIORS

Interrégional :

Martigny—UGS	0-6
Monthey—Sion	3-2

Premier degré :

Grône—Viège	0-3
Sierre—Léytrôn	11-2
Sion II—Fully	3-0

(forfait)

Brigue—Salquenen	1-2
------------------	-----

Deuxième degré :

Chippis—Evolène	11-0
Rarogne—Ayent	10-2
Châteaun.—St-Léonard	10-1
Saillon—Saxon	10-1
Conthey—Fully II	3-1
Sion III—Chamoson	3-0

(forfait)

Martigny II—Vétroz	5-1
Bagnes—US—Port-Valais	1-0
St-Maurice—Vollèges	10-3
Collombey—Muraz	4-0
Monthey III—Troist.	4-0

Juniors C :

Vernayaz—Saillon	2-5
Martigny—Orsières	3-1
Chippis—Châteauneuf	5-4
Sierre—Sion	1-2

Coupe Valaisanne

(3me tour)

Ardon—Sion III	12-3
Ayent—Riddes	4-7
Montana—Sierre II	5-6
Grimisuat—Lens	2-6
Salquenen I—Brigue II	4-1
Chamoson—Evolène	4-2
St-Léonard—Brigue I	0-2
Conthey I—Vétroz	7-1
Leytron I—Châteauneuf I	4-2

(arr. 37e m.)

Evionnaz I—Saxon I	5-2
Monthey II—Troistorrents I	2-3
St-Gingolph I—Muraz I	2-3
Fully I—Orsières I	4-1
Saillon I—Martigny II	3-6
Collombey I—Port-Valais I	1-0

Nouvelles brèves

• C'est Jacques Anquetil qui a remporté le Grand Prix de Lugano, course cycliste contre la montre; ainsi le champion français a réussi un beau triplé, puisque en quatre semaines il a gagné le Grand Prix de Genève, le Grand Prix des Nations et hier encore le Prix de Lugano.

• L'équipe valaisanne formée de H. Viaccoz, 4e, de G. Roux, 12e et de C. Vicquéry, 13e, s'est classée deuxième à la course de l'Association cycliste des clubs du Léman.

Incroyable, mais vrai !

SION - SCHAFFHOUSE 3 - 3

(mi-temps 2-0)

Lorsque Sion mena un court instant par 3-0 à la 59e minute et qu'une minute plus tard le score était de 3-1, nous pensions que sa victoire finale ne ferait pas l'ombre d'un doute, d'autant plus que Hoesli — durement touché par Stuber — dut quitter le terrain à la 77e minute. Mais non! Jouant à dix, Schaffhouse parvint à combler son retard et obtenir le match nul alors que la latte est venue par deux fois au secours de Panchard sur des tirs de Zannin (62e et 74e min.) Ainsi, si la ligne d'attaque avait bien débuté, la défense faisait une piètre fin de match.

Sion : Panchard; Stuber, Héritier et Medlinger; Perruchoud, Rothacher; Moser, Troger, Ertug, Balma, Jenny.

Anker, Cuhe et Guhl ont joué avec les réserves.

Schaffhouse : Schmid; Vollenweider, Wiehler; Huggenberger, Peter, Luethy; Hirsiger, Knoblauch, Balduzzi, Zannin, Hoesli.

La pluie cesse de tomber au début de la rencontre, mais le terrain est glissant. 1600 personnes assistent à cette partie, arbitrée d'une manière trop large par le très jeune M. Buechli de Lucerne.

Nous étions à peine installé 2 minutes) que Ertug, lancé par Rothacher, débordé la défense par la gauche et bat Schmid qui dévie la balle dans ses propres filets. Sion continue sur cette bonne lancée et à la 6e minute, Stuber — devenu avant — oblige le gardien schaffhouse à dégager du poing; la balle parvient à Balma qui effectue un retourné sur Jenny dont le tir passe à côté du montant droit.

A la 11e minute, Jenny se fait bousculer par Huggenberger dans le rectangle des 16 m. et Moser transforme impeccablement le pénalty. Plusieurs occasions d'augmenter le score s'offrent encore aux Sédunois, mais un certain manque de réussite et de concentration les gâche toutes.

Après 30 minutes de jeu, Rothacher et

Hirsiger, blessés, sortent simultanément et sont remplacés respectivement par Humbert et Stahler.

A la 59e minute, Stuber — une fois de plus à l'attaque, mais qui avait concédé un corner absolument stupide 10 minutes plus tôt — lance Moser qui inscrit le numéro 3. Ce but est rendu une minute plus tard par Balduzzi sur une faute de Perruchoud qui tarda beaucoup trop à dégager le ballon.

Ainsi que nous le disions plus haut, ce 3 à 1 constituait une avance tout de même confortable, ceci d'autant plus que dès la 77e minute Schaffhouse voyait son effectif réduit à dix car Hoesli avait dû quitter le terrain après avoir été durement touché par Stuber que nous blâmons pour son geste. Mais non! c'était compter sans le cran des Suisses alémaniques et la soudaine perméabilité de la défense séduoise, à la décharge partielle de laquelle nous dirons que la généralité des joueurs portant les couleurs « blanc et rouge » ont flanché sur la fin du match.

A la 79e minute, Héritier concède un auto-goal en battant son propre gardien de la tête sur un tir de Huggenberger. 2 minutes avant la fin du match, Stahler — complètement démarqué — s'en va égaliser pour la plus grande joie de ses camarades.

Sion a donc laissé échapper une belle occasion de s'assurer un point bienvenu, mais là ne réside pas tout le mal, qui nous paraît bien plus profond en ce sens que nous pensons que l'esprit d'équipe — base de tout succès complet — fait encore défaut au moment de l'adversité; nous avons l'impression que chacun y va pour son compte; les joueurs ne se doublent pas suffisamment en défense ou ne se soutiennent pas assez en attaque. De plus, Troger, qui avait pourtant fait une excellente impression en début de saison, semble un peu perdu en avant, alors que Balma nous paraît fatigué momentanément. P.M.

Sous le signe d'un deuil

SIERRE - BERTHOUD 3 - 2

(mi-temps 1-1)

Tous les joueurs du F.-C. Sierre portaient un brassard noir hier car leur club venait de perdre un ancien président en la personne de M. Charles Meyer. Certes, nous devons nous attacher à cette triste nouvelle, parce que M. Meyer était souffrant depuis longtemps déjà, mais il est toujours douloureux de se faire à la dure réalité. L'on se souvient que M. Meyer avait déjà dû quitter la direction du Sierre-Montana-Grans pour des raisons de santé et que son état ne lui avait pas permis de se vouer au F.-C. Sierre comme il l'aurait voulu. Nous nous inclinons donc avec respect devant cette mort en rendant au défunt l'hommage déférent qu'il mérite de la part des footballeurs en particulier et de tous les sportifs en général. Une minute de silence a été observée à sa mémoire peu après le coup d'envoi.

Le temps pluvieux rend le terrain glissant. 600 spectateurs assistent à cette rencontre bien arbitrée par M. Domeniconi de Genève.

Sierre : Sartorio; Berclaz, Camporini, Lietti; Giachino, Beysard; Pannatier, Genoud I, Massy, Allégroz, Cina. **Berthoud :** Jaeger; Salzmann, Widmer Christ; Kahr, Olufsen, Hess, Rothbuhler, Probst, Scheidegger, Dysli.

Alors que Sierre joue au complet, Berthoud doit se priver des services de Mumenthaler et Kirchofer, blessés au cours du dur derby contre Langenthal de dimanche dernier, et de Hofer, malade. Malgré ce handicap, les visiteurs prennent un excellent départ qui leur permet de dominer durant un bon quart d'heure. Puis le rendement de l'équipe sierroise s'améliore, surtout pour ce qui concerne la ligne d'attaque.

A la 19e minute, Allégroz, déplacé sur la droite, centre sur Massy qui marque le premier but de la partie. L'égalisation intervient 8 minutes après d'une manière assez stupide. Giachino fait une passe en retrait à son gardien qui tarde à intervenir à la limite des 16 mètres et Rothenbuhler se précipite pour expédier le cuir dans la cage vide.

A la 51e minute Scheidegger s'échappe, élimine successivement Berclaz, puis Lietti, et donne l'avantage à son équipe. Mais les Sierrois réagissent bien et

Massy parvient à égaliser à la 63e minute, une percée de Berclaz ayant été mal dégagée par la défense.

C'est Genoud I qui a marqué le but de la victoire à la 71e minute à la suite d'un coup franc tiré par Massy.

Sierre a bien mieux joué que dimanche dernier et même si sa victoire a été acquise de justesse, elle n'en est pas moins méritée.

Berthoud possède une bonne formation qui, au complet, aurait certainement donné plus de fil à retordre aux jaunes et rouges.

L'équipe valaisanne a battu la vaudoise à Fully

La rencontre intercantonale Valais-Vaud de lutte sur tapis d'après le style international s'est déroulée hier devant 200 spectateurs (malgré la concurrence de deux matches de football se disputant juste en face) dans la salle du Cercle démocratique à Fully. Elle a donc obtenu un fort joli succès et donna lieu à une surprise, puisque l'équipe valaisanne a finalement battu celle du canton de Vaud par 31 à 33, car il fallait faire le moins de points possible. La première manche vit le Valais s'imposer par 14 à 18, tandis que la seconde permettait aux Vaudois de prendre leur revanche par 15 à 17.

Résultats

Mouche : Schwery-Leyvraz, 0-4, 0-4.
Coq : Sarbach-Terretaz, 1-3, 0-4
Plume : Bovier Corset, 0-4, 0-4
Léger : Borgeaud-Bossel, 1-3, 1-3
Mi-moyen : Schwery-Buhler, 4-0, 4-0
Moyen : Delseth-Mony, 4-0, 4-0
Mi-lourd : Motier-Spycher, 4-0, 4-0
Lourd : Gay-Rossire, 0-4, 4-0.

Martigny jun. - UGS jun. 0-6

Les visiteurs ont fourni une excellente prestation, dont nos jeunes espoirs peuvent prendre de la graine. Quand on veut, ce n'est pas difficile, mais voilà, il faut vouloir. Allons, redressez-vous, jeunes espoirs du M.-S. car il ne faut pas oublier que le club compte sur vous. L.

HOCKEY SUR GLACE

Joë Connors des « Brighton Tigers » nouvel entraîneur du Martigny H.-C.

La nouvelle de l'arrivée dans notre ville de Joe Connors, entraîneur du HC Martigny pour la saison 1958-59, s'est répandue comme une traînée de poudre. Le comité du HC Martigny a tenu à présenter à son cher public le « pedigree sportif » de celui auquel ont été confiées les destinées techniques du club.

Joe Connors vient du fameux club des Brighon Tigers qui enleva la saison dernière, avec 10 points d'avance, le championnat professionnel d'Angleterre. Agé de 26 ans, Connors mesure 185 cm. et pèse environ 90 kg. Il joue indifféremment arrière, centre ou ailier gauche. L'aisance, le brio avec lequel il a tenu ses divers postes, lui ont valu le titre très élogieux et très convoité de joueur le plus complet du dernier championnat d'Angleterre. Ce titre lui a été décerné après les deux classements effectués par les journalistes et les entraîneurs.

Malgré les diverses places tenues dans son équipe, Joe Connors a terminé au 4e rang des marqueurs de buts de la saison écoulée, classement qui démontre la grande classe du nouvel entraîneur. Joe Connors est arrivé à Martigny, accompagné de sa petite famille, le 10 octobre 1958, afin de prendre contact avec ses nouveaux équipiers et préparer activement une saison qui s'annonce très dure.



Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue dans notre ville et formons le vœu que sous sa direction, le HC Martigny accomplisse une brillante saison afin de plébisciter le choix des dévoués dirigeants et donner ainsi pleine satisfaction au public martigneraïn et valaisan. Roma.

Amertume en sixième !!

MARTIGNY - DERENDINGEN 1 - 1

Stade municipal de Martigny, temps pluvieux, terrain glissant.

Arbitre : M. Keller, Berne, très bon.

Martigny : Lugon; Martinet, Manz, Ruchet; Renko, Giroud II; Remondeulaz, Sarrasin, Giroud III, Bertogliatti, Dupont.

Derendingen : Brand; Blaisi, Haag; Grossenbacher, Lempen, Anderrg, Aeschlimann, Schreires, Schmidt, Bernhard, König.

Martigny aura réalisé de par sa faute son 6e match nul en six matches. On n'a jamais vu cela, à part St-Etienne en France, mais cela nous regarde très peu.

Ce qui nous touche, c'est autre chose. C'est la stérilité chronique des grenats. Avec cinq matches, cinq points, Martigny recevait aujourd'hui la coriace équipe de Derendingen. On escomptait, au vu des récentes prestations genevoises de cette équipe, que la victoire sourirait au plus fort. Hélas, il n'en fut rien, car les Bernois adoptèrent d'emblée un jeu défensif du pur style Morgarten! Sous les coups de butoir des maîtres de céans, Derendingen répondait par de timides contre-offensives. Pourtant, s'il y eut offensive en règle, c'est bien celle des joueurs de Martigny qui, malgré leur ardeur trouvèrent en face d'eux un véritable mur en la personne du gardien Brand, véritable héros du match. La domination locale était tellement flagrante qu'on s'attendait, tôt ou tard, à voir capituler nos hôtes. Pourtant, ce furent eux qui, sur rapide contre-attaque, trompèrent le pourtant clairvoyant Lugon par un shoot perfide de Schreire, absolument imparable.

Rageur, Martigny, qui ne méritait pas un tel sort repart à l'attaque et trouve sa récompense à la 84e minute par le toujours jeune Renko. Les sporadiques efforts des grenats seront vains, car Derendingen érige un véritable mur où rien ne passe. Dommage.

Saillon I - Martigny rés. 3-6

Les réserves octoduriennes ont accompli un magnifique exploit en éliminant en Coupe valaisanne les fameux « Rarogne du bas ». Sous l'expertise conduite de Perréard, Martigny rés. a fait contre tous les pronostics honneur aux couleurs de son club. Batre Saillon dans son fief n'est pas à la portée de chacun. Que toute l'équipe soit remerciée. Bravo!

Martigny jr II - Vétroz jr 5-1

La suprématie des locaux, sous l'impulsion constante et efficace du fameux Guy l'Eclair, fut totale. Bravo à toute l'équipe ainsi qu'au manager Mayor et autres Girard.

MINIMES

Martigny - Orsières 3-1

Ce match disputé après Martigny-Derendingen fut un vrai régal. Les véritables amateurs de football disent bravo pour cette belle initiative. Le jeu pratiqué par ces gosses fut un vrai régal et je m'en voudrais de passer sous silence la très jolie performance du petit J.-L. Piota, petit Pottier en herbe. Si je cite celui-là, c'est pour la bonne raison que c'est le seul que je connais, mais combien devrais-je en citer de ces petits, charmants et agréables pépinières du M.S.

Vernayaz - Vignoble 3-0

Cette partie fut passablement disputée, même après les nonante minutes réglementaires, puisqu'il faut regretter une empoignade entre un joueur qui marqua de façon brutale son dépit devant la défaite et un spectateur qui n'avait pas totalement raison.

Aussi paradoxal que cela peut paraître, c'est la constante domination des locaux qui les empêcha de scorer avant la seconde mi-temps. Un but acquis dans les trois premières minutes du match — sur coup franc — ne représentait pas une marge suffisante pour assurer la tranquillité des locaux. C'est Vignoble qui, en forçant l'attaque, après le repos, dégarnit son camp et créa momentanément, devant ses bois, un trou qui lui fut fatal. Jouant à dix, cette seconde moitié de jeu, leurs adversaires ne tardèrent pas à leur enlever tout espoir de partager l'enjeu.

R. Borgeat, réalisant le coup franc et reprenant de la tête un tir de Lugon, fut l'auteur des deux premiers buts. P. Revaz amena le troisième en dégageant un coup franc que Coquoz, de la tête, dévia au bon endroit.

Cette victoire est méritée et les vaincus ne semblèrent à aucun moment capables de l'empêcher.

Le jeu fut sec et l'arbitre tolérant. Jag.

THERMIDOR

Le 24 septembre 1958, j'ai parlé des intrigues qui ont miné peu à peu les défenseurs de la liberté française et des droits de l'homme. J'en étais arrivé au 5 thermidor, jour où Robespierre avait essayé de réconcilier avec les buveurs de sang du Comité de salut public : Billaud-Varenne, Carnot, Barère, etc. Mais il n'avait pas confiance en eux malgré toutes leurs promesses. Des gens qui avaient grignoté ses institutions les unes après les autres. Avant de parler de thermidor, il convient de rappeler les maladroites commises par ses proches qui ont indirectement servi ses ennemis. Son propre frère Augustin dit « Bonbon » avait sali son nom dans une maison louche de Paris que tenait une certaine Mme de St-Amaranthe.

Beaucoup de personnes en France, ne savaient pas qu'il y avait deux Robespierre. Après un solide sermon à son jeune frère, Robespierre envoya Ste-Amaranthe et ses pensionnaires à la guillotine pour réparer l'erreur de Bonbon. Les thermidoriens le confondront volontairement avec Augustin-Bonbon, ils diront que c'est lui qui a fréquenté ces femmes de mauvaise vie, qu'il les a fait guillotiner pour se venger de leurs rigueurs. Cette accusation relève de la plus haute fantaisie. Robespierre aîné n'avait jamais été porté vers le sexe. Il avait aux jambes des humeurs froides qu'il ne tenait absolument pas à montrer à une maîtresse. Les femmes étaient pour lui préceuses de temps précieux. En plus, il avait failli être un bâtard ; il était né quatre mois après le mariage de ses parents. Quand il apprit cela, sa perruque s'était hérissée d'horreur. Il s'était juré qu'il ne ferait pas la même erreur que son père. Sa sœur Charlotte faisait du scandale en venant sans cesse faire des scènes chez les Duplay, chez qui il habitait. Robespierre détestait les querelles domestiques. Il pria Le Bon son ami et régicide d'Arras, de ramener sa sœur qui le gênait dans son Artois natal. Le Bon n'était pas homme à se laisser ému par les cris d'une femme. A Arras il faisait fonctionner la guillotine au son des cloches et de l'orgue. Le Bon emmena Charlotte Robespierre avec lui. Elle se débattait terrifiée ; elle croyait que son frère avait prié le justicier de la faire guillotiner à son arrivée à Arras, mais il n'en était rien. Charlotte Robespierre mourut en 1832. Elle s'était fait accorder une pension par le Directoire, Napoléon, et, oh ! ironie, par Louis XVIII.

Enfin voilà le 8 thermidor. Le discours de l'incorruptible à la Convention ne fut pas un testament, mais un acte par lequel il accuse et se disculpe.

« J'ai besoin d'épancher mon cœur, vous avez besoin d'entendre la vérité. Les affaires politiques reprennent une marche perfide et alarmante ; le système combiné des Hébert et des Fabres d'Eglantine est poursuivi maintenant avec une audace inouïe. Les contre-révolutionnaires sont protégés. Le patriotisme et la probité sont proscrits. On vous parle beaucoup de nos victoires. Racontées avec moins de pompe, elles paraîtraient plus grandes. On a semé la division parmi les généraux. L'aristocratie militaire est protégée, les généraux fidèles sont persécutés, l'administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte. Un système raisonnable est à créer ; celui qui règne aujourd'hui est mesquin, prodigue, tracassier dévorant. Les conspirateurs nous ont précipités malgré nous dans des mesures terribles. Il existe une conspiration contre la liberté publique, elle a des complices dans le Comité de sûreté générale. Enfin, il faut punir les traitres, renouveler les bureaux, les comités, écraser les factions. »

Ce discours eut un effet inouï ; les conspirateurs tremblaient sur leur banc. Ceux qui se sentaient visés sommaient Robespierre de préciser ses accusations. Il est certain que s'il avait nommé les traitres, la Plaine et le Marais l'auraient suivi. La menace diffuse qu'il a laissé planer sur la Convention força les députés rebelles à agir. Tandis qu'il va se faire acclamer aux Jacobins, les conjurés négocient en hâte avec la Plaine et le Marais et le battent sur le plan parlementaire. Le lendemain 9 thermidor, les robsperristes arrivent en bloc à la Convention, à 11 heures du matin. A peine Robespierre a-t-il franchi la porte qu'il est accueilli aux cris de « A bas le tyran ». Suffoqué de rage, Saint-Just se précipite à la tribune et hurle un discours, mais Tallien l'interrompt dès les premières phrases. Robespierre exaspéré monte à son tour à la tribune à côté de Saint-Just et crie : « Ils m'appellent tyran, mais si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds et je les gorgerais d'or. » Thuriot vient de prendre le fauteuil présidentiel. Robespierre recommence de parler mais personne ne l'entend. Le tumulte est indescriptible : pistolets et poignards commencent à sortir. L'incorruptible se tourne vers la Plaine et dit : « C'est à vous, hommes purs, que je m'adresse, et non aux brigands. »

Mais ce parti qui a toujours été d'une

lâcheté répugnante, mêle ses cris de mort à ceux des assassins. Robespierre furieux se tourne vers Thuriot qui agit toujours son impitoyable sonnette. « Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole. » Mais celui-ci fait semblant de ne pas entendre et il continue son infernal vacarme. Robespierre livide sort ses pistolets et on s'attend à le voir tirer sur ses antagonistes. Les conjurés crient : « Le décret d'accusation ». Thuriot l'ayant mis aux voix, il est voté dans le tumulte. L'ami de Danton se lève et dit : « Les citoyens Maximilien Robespierre, Augustin-Bon Robespierre, Saint-Just, Couthon, Le Bas, sont décrétés en état d'accusation. » A la Convention, la bataille était perdue. Au même moment la Commune avertie se déclare en état d'insurrection et sonne le glas. A 4 heures, Robespierre et son état-major sont expédiés au Luxembourg et à la Force. Dumas et Hermann sont cueillis sur leurs sièges au Tribunal révolutionnaire, le général Henriot se fait ligoter sous les yeux des députés rebelles. Mais la Commune ne perd pas de temps. Coffinhal et Fleuriot-Lescot délivrent les prisonniers les uns après les autres et font bloquer les Tuileries avec des canons. Un geste de Robespierre et la Convention est massacrée, mais il ne fait pas ce geste et dit : « Moi je demande la mort ». Quelques sections seulement étaient pour le défendre. Ses amis l'emmènent à l'Hôtel de Ville. Saint-Just, Paysan, Le Bas le supplient d'agir, de rétablir l'ordre. Mais Robespierre ne se décide pas. Il était ébranlé, à bout de résistance. Il s'attendait depuis longtemps à cela, depuis cinq ans il progressait péniblement, il se préparait déjà à mourir en beauté sur l'échafaud. A 21 heures, Couthon arriva, poussé par son gendarme. L'infirmier était le plus décidé de tous. « Il faut immédiatement écrire aux armées ». Mais au nom de qui, dit Robespierre. « Au nom de la Convention, répondit Couthon. N'est-elle pas partout où nous sommes ? Le reste n'est qu'une poignée de factieux. » Robespierre réfléchit, il se pencha à l'oreille de son frère (fallait-il que sa dépression soit profonde pour qu'il eût besoin de l'assentiment de Bonbon) : « Mon avis est qu'on écrive au nom du peuple français. » A cet instant, il prit la main du gendarme entré avec Couthon et lui dit : « Brave gendarme, j'ai toujours aimé et estimé votre corps. Soyez toujours fidèle et

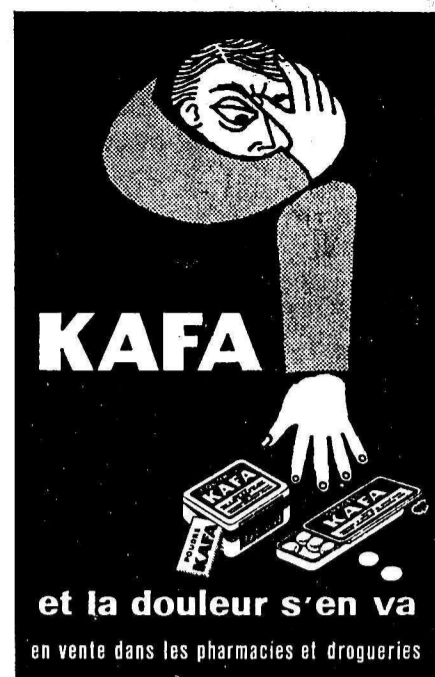
allez sur la porte et continuez à aigrir le peuple contre les factieux. »

Mais les canons de la Commune étaient désertés. L'orage s'était mis à tomber, décourageant ceux qui se tenaient sur la place de Grève. Pendant ce temps, la Convention avait remplacé le décret d'accusation par un décret de mise hors-la-loi, qui signifiait la mort sans jugement pour Robespierre et ses amis qui maintenant s'étaient retirés dans la salle de l'Égalité pour délibérer. Saint-Just, prenant les devants, avait adressé une lettre à la section des Piques, celle de Robespierre pour lui demander du renfort. Le Bas, Robespierre le jeune, Saint-Just, Couthon avaient signé. Il s'agissait maintenant de faire signer Robespierre l'aîné, mais celui-ci hésitait et son hésitation perdit tout. Coffinhal se promenait le sabre à la main d'une pièce à l'autre. Enfin les troupes conventionnelles avec Bourbon à leur tête pénétrèrent dans l'Hôtel de Ville. Robespierre a pris sans enthousiasme son pistolet qu'il tourne vers sa tempe. Sans s'en rendre compte, sa maudite nervosité l'avait fait abaisser l'arme jusqu'à la mâchoire. Quand les conventionnels firent irruption dans la salle, le coup partit en lui fracassant la mâchoire. Il tomba à la renverse, évanoui. Le Bas, plus heureux, se fait sauter la cervelle. Augustin-Bonbon saute par la fenêtre et se casse une jambe. Couthon, lâché du haut d'un escalier, dégringole jusqu'en bas ; il fut retrouvé dans un piteux état. Saint-Just, impassible et dédaigneux, se laisse ligoter avec la même corde que Dumas, président du Tribunal révolutionnaire. Coffinhal s'échappa et s'enfuit, mais il sera retrouvé 8 jours plus tard et guillotiné. Les cinq députés sont portés dans le vestibule de la salle du Comité de Salut public. Robespierre toujours sans connaissance est étendu sur une table. Sa blessure était affreuse à voir ; il respirait difficilement, sa cravate était arrachée, ses habits déchirés et souillés de sang. Enfin il ouvrit les yeux et affecta de ne pas voir les gens qui l'entouraient et les brigands qui le narquaient et l'insultaient. Il essayait sa blessure avec son étui de pistolet et avec des pattes que les gens pitoyables lui passaient. Le 10 thermidor vers six heures, un médecin lui lava la figure, lui mit une clef dans la bouche, lui enleva le sang, lui banda la tête pour que la mâchoire ne se détache pas toute seule. Il était gêné par le désordre de ses habits, il

tapotait sa chemise ; il n'eut pas la force d'arriver aux boucles de jarretière de sa culotte qui blessaient ses ulcères. Pendant qu'on prépare la guillotine sur la Place de la Révolution, les hors-la-loi sont conduits au Tribunal révolutionnaire pour la reconnaissance d'identité. Fouquier héberlué voyait ses collègues passer, blessés et sanglants, devant lui. Puis ils sont conduits à la Conciergerie. On peut encore voir aujourd'hui le cachot où fut enfermé Robespierre le 10 thermidor entre 14 h. et 18 heures.

A 18 heures, Robespierre monte à son tour sur la fatale charrette avec ses fidèles compagnons. Il n'avait pas la force de se tenir debout. On l'attacha. Les gens le reconnaissent par son bandeau. La charrette se mit en route. Elle mit 1 heure 30 pour faire le trajet jusqu'à la Place de la Révolution. Elle cahotait sur chaque pierre. Les assassins n'arrivaient pas à croire que ce grand homme qui les avait fait trembler était ce pantin désossé que brinquebalait cette sordide charrette. Enfin le convoi arrive sur la Place de la Révolution. L'instrument de sa délivrance s'ensanglante et brille au soleil couchant. Bonbon, Saint-Just, sont morts, leurs corps séparés de leurs têtes. Le couperet est tombé dix-neuf fois ; Robespierre sera le vingtième. C'est son tour. Il monte tant bien que mal l'escalier branlant, il arrive sur la plate-forme. Les chants redoublent.

Écartant le bourreau, il se couche de lui-même sur la planche à bascule, il passe lui-même sa tête dans la lunette, il tend la main pour faire lui-même tomber le couperet. Mais à ce moment, un valet du bourreau qui voulait se faire remarquer lui arrache son bandeau. Sa mâchoire s'ouvre béante, son



et la douleur s'en va

en vente dans les pharmacies et drogueries

cri horrible retenti jusqu'au fond de la place. Puis un coup sourd, le sang gicla, sa tête roule dans le sac de son. Fleuriot-Lescot monte le dernier. Sous la guillotine, un torrent de sang se répand, des chiens lèchent. Brout, le chien de Robespierre, avale peut-être le sang de son maître.

Belle victoire, en vérité, pour les pourris et les corrompus qui ont tué des hommes à moitié morts, blessés et malades. Ils viennent de tuer la République. Cette république qui va courir à sa perte, qui va devenir bourgeoise et rétrograde, conservatrice, ignorant le droit des pauvres, des indigents, des petits. Cette Ire République, dont la conscience et dont le cœur sont tués : Robespierre et sa vertu. L'Incorruptible qui était à la Révolution ce que le parti radical est à la Suisse : le juste milieu. Yvan Mayor

ECHOS ET VARIETES

S. V. P.

Le service S. V. P. moscovite répond à plus de 25.000 questions par jour. Les renseignements ne se donnent généralement pas par téléphone, mais de nombreux kiosques disséminés à travers la ville sont à la disposition du public. Dans chaque kiosque, une seule employée dispose des horaires des chemins de fer et du programme des spectacles de la ville. Elle est capable de répondre aux questions les plus saugrenues, d'indiquer l'adresse d'un hôtel, comme de citer le nom des députés de chaque République soviétique. Chaque kiosque voit passer quotidiennement une moyenne de 350 à 450 personnes.

Plus lucratif !

Au Vietnam, 500 astrologues, médiums et cartomanciens ont suivi des cours de politique internationale réalisés à leur intention. Ils ont eu à réfléchir sur les avantages de se tourner vers des professions plus « productives ».

Que trois...

Il n'y a que trois débits de boisson (officiels) dans toute la ville de Stockholm.

Les records utiles

L'Américain John Gury a battu le record de plongée en piscine en demeurant 41 heures au fond de l'eau avec des réserves d'oxygène et le corps lesté d'énormes blocs de plomb attachés à ses membres par des cordes qu'il pouvait couper dès qu'il désirerait regagner la surface.

Des spoutniks sur des timbres russes

A l'occasion du centième anniversaire de la création du timbre russe, les philatélistes soviétiques ont organisé une exposition de collections de timbres. Vedette de cette manifestation : la série des derniers timbres russes consacrés aux spoutniks.

Reproduction

Le jouet qui se vend le mieux en Suisse est une reproduction fidèle (mais réduite) du char allemand Tiger, marqué de sa croix noire.

La bouche ouverte

Une paysanne du petit village de Rabinov a avalé une vipère en dormant. Aija Tchinish s'était assoupie dans un champ où elle avait travaillé une partie de la matinée. Pendant qu'elle dormait, une vipère s'est glissée dans sa bouche. Le mari de la paysanne a essayé immédiatement de retirer l'animal, mais il n'est parvenu qu'à le couper en deux. Transportée à l'hôpital avec une moitié de vipère dans l'estomac, la paysanne est morte au moment où les médecins allaient l'opérer.

Prévenir vaut mieux

Lorsque le président cubain Batista va faire une partie de golf, ses quatre « caddies » glissent délicatement au milieu des clubs, dans leur sac, une mitrailleuse.

A cinq ans

La presse soviétique relate les performances d'un enfant prodige qui, à cinq ans, bat des spécialistes aux échecs. Il s'agit du petit Ernest Kim, de Tachkent, qui gagne régulièrement des parties contre des maîtres soviétiques de 2e catégorie. Tout comme son illustre prédécesseur, le grand maître américain S. Rachevsky qui, enfant, ayant perdu une partie contre le grand maître A. Rubinstein avait éclaté en sanglots. Kim pleure lorsqu'il lui arrive de perdre. Le petit Kim vient de jouer une partie avec Souvorov, maître soviétique de 2me catégorie, qui a déclaré avant le match sa détermination d'abandonner les échecs en cas de défaite. Cette affirmation était imprudente car, au 25me coup, Souvorov, jouant les noirs, a perdu.



A l'occasion de notre

JUBILÉ

un bas de marque

Jeunesse

Bas nylon lisse - Couture ton sur ton - Talons et pointes bien renforcés - Jolis coloris -

4,90



ARWA

Toujours

une jolie jambe avec le bas

Arwa stretch

en nylon, sans couture, article d'usage. Belles teintes.

ARWA

4,90

TOUTES LES DAMES POUR

Bas ARWA POUR TOUTES LES DAMES

LE SPÉCIALISTE DES BONS BAS

GRANDS MAGASINS **Gonset** S.A. SION

CHRONIQUE DE SIERRE

†

Madame Charles MEYER-CERUTTI, à Sierre;
Monsieur Albert MEYER, à Lausanne;
Monsieur Jean-Paul MEYER, à Sierre;
Mademoiselle Marianne MEYER, à Sierre;
Monsieur et Madame Joseph MEYER-BOGHI, à Sierre;
Monsieur et Madame Louis MEYER-SALAMIN et leurs enfants, à Sierre;
Madame veuve Jean CERUTTI-GAILLARD, à Sierre;
Monsieur et Madame Jean DERUAZ-CERUTTI, à Genève;
Monsieur et Madame Aristide PELLISIER-CERUTTI et leur fille, à Sion;
Monsieur Jean CERUTTI, à Sierre;
Monsieur et Madame Albert CERUTTI-MARTIN, à Sierre;
Les familles parentes et alliées MEYER, ZUBER, MUEHLMATTER, BRUTIN, LARGEY, GAILLARD, MANTEGAZZI et RAPPAZ,
ainsi que tous ses amis, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles MEYER

Conseiller Municipal

Administrateur du S. M. C.

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, survenu dans sa 45ème année, après une longue et pénible maladie, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre mercredi 15 octobre 1958, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire: Villa à 9 h. 30.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Le Conseil Municipal de la Ville de Sierre a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles MEYER

Conseiller Municipal

survenu à Berne le 12 octobre 1958.

La Commune perd en lui un homme de grande valeur. Elle en gardera un souvenir vivant et reconnaissant.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre le mercredi 15 octobre 1958, à 10 h.

†

Le Comité du parti radical de Sierre a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles MEYER

conseiller, ancien président du Parti

Pour les obsèques, auxquels les membres sont priés d'assister, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame M. RAMAZZINA-COPPEY, à Daillon;
Madame veuve A. DUFAU-RAMAZZINA, ses enfants et petits-enfants, à Paris et Vaucresson;
Mademoiselle L. RAMAZZINA, à Gènes;
Monsieur et Madame H. RAMAZZINA, leurs enfants et petits-enfants, à Lancy et Perly-Genève;
Monsieur G. RAMAZZINA et sa fille, à Paris;
Monsieur et Madame J. COPPEY, leurs enfants et petits-enfants, à Daillon, Sion et Genève;
Monsieur et Madame J. CLAIVAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Daillon, Savièse, Sion et Sierre;
Les familles MAURIS, SCHAEFFRE, BAUDIT, BESSON, à Genève, COPPEY et FRANTZE, à Daillon;
Les familles alliées et amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marcel RAMAZZINA

gérant de la Coopérative de Daillon

leur très cher époux, frère, beau-frère, parrain, oncle et cousin, décédé à l'hôpital de Martigny des suites d'accident à l'âge de 66 ans, muni des Sacraments.

La messe de sépulture sera célébrée mardi 14 oct., à Erde-Conthey, à 9 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

† M. Charles Meyer

Dimanche dernier parvenait de Berne une bien triste nouvelle pour beaucoup de Sierrois et pour le parti radical de la cité: Charles Meyer, conseiller communal était mort dans une clinique de cette ville, où il avait été transporté d'urgence une dizaine de jours auparavant.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous devons commenter ce brusque départ pour toujours, pour les lecteurs du « Confédéré ».

Nous savions que son état de santé inspirait de sérieuses inquiétudes à sa famille et à ses amis, mais nous savions aussi que M. Charles Meyer était doué d'une volonté de fer, qui l'avait maintes fois sauvé de rechutes nombreuses, toujours très graves pour lui. Nous espérons encore une fois le revoir défier le mal qui le minait. Hélas! l'évidence brutale est là: Charles Meyer n'est plus!

Charles Meyer n'est plus! Ces quelques mots disent mieux que nous ne saurions le faire, le vide que sa disparition laissera.

Doué d'une capacité extraordinaire de travail, il ne laissait jamais entrevoir, ni dans ses gestes, ni dans ses paroles, ses souffrances physiques. Il ne laissait rien transparaître, et nous qui l'avons souvent côtoyé, c'est à peine si nous avons pu surprendre une fois, un léger durcissement dans son regard, à l'occasion d'un malaise. A cet éclair de souffrance, imperceptible pour ceux qui ne le connaissait pas assez, nous avions compris quelle somme de courage habitait cet être d'élite.

Il ne semblait jamais accepter d'être vaincu par son destin; plus celui-ci s'acharnait contre lui, plus son activité se déployait dans des domaines divers. Etait-ce là une consolation intime en son âme déchirée par les peines du corps? On ne le saura peut-être jamais... pourtant c'est ainsi que nous avons cru comprendre cet ami.

SAVIESE

Le curé-doyen Pierre Jean prend congé de ses paroissiens

C'est le dimanche 5 octobre écoulé que le curé-doyen Pierre Jean adressa aux paroissiens de Savièse d'émouvantes paroles d'adieu avec une sincère affection et une douloureuse émotion.

Pendant 30 ans, il exerça un laborieux et fécond ministère, 1928-1958, son prédécesseur M. l'abbé Thalman, l'exerça pendant 26 ans, de 1902 à 1928, c'est-à-dire que si Savièse est une paroisse difficile, elle sait conserver ses desservants.

En 1928, la commune de Savièse était très divisée, les luttes politiques avaient passablement créé des haines et des rancœurs et les procès foisonnaient, ce qui ne rendait pas la vie facile au curé, de sorte que pour diriger une aussi grande paroisse il fallait un curé de première force. L'abbé Jean, alors âgé de 36 ans, avait toutes les qualités requises; il abandonna son poste de professeur au collège de Sion pour obéir au chef du Diocèse en acceptant la lourde tâche de curé de Savièse.

Les 30 ans d'apostolat de l'abbé Jean resteront marqués en particulier par sa gentillesse, son dévouement, son esprit de conciliation et de large compréhension et surtout par les différentes constructions.

Il fut un temps où l'abbé Jean avait la maladie de la pierre, la rénovation de l'Eglise paroissiale en 1933 a été une œuvre de grande envergure qui n'a coûté que peu de chose à la bourse communale, la rénovation et la construction de nouvelles chapelles. Toutes ces dépenses, qui se chiffrent par des centaines de mille sont complètement payées. Au surplus, par une étroite collaboration avec la municipalité, celle-ci a rénové tous les bâtiments d'école et construit le collège de Saint-Germain ainsi qu'une école ménagère moderne.

Combien de familles pauvres, de malades, d'infirmités et de vieillards ont été

Né en 1913, il entra très jeune comme employé à la Compagnie des chemins de fer privés du Sierre-Montana-Crans et du Montreux-Rochers-de-Naye, où son intelligence, ses capacités et son sens aigu des affaires le firent rapidement progresser dans la hiérarchie, jusqu'au poste de directeur général de la société. Il venait d'ailleurs d'être mis à la retraite, au début de cette année, pour raison de santé.

M. Meyer s'intéressa très tôt à la politique, où il militait au sein du parti radical. Ancien membre du comité et président du parti, il entra au Conseil communal en 1948; il dut abandonner provisoirement cette fonction en 1952 pour des raisons professionnelles, tandis que l'année 1956 le voyait reprendre sa place comme membre de notre exécutif. Comme conseiller communal, M. Meyer a présidé pendant près de six ans l'importante commission des SIS, où ses qualités personnelles et son expérience furent très appréciées. Il représentait également les intérêts de la ville de Sierre au Conseil d'administration de la Gougra S. A.

Homme toujours dévoué, il a présidé aux destinées de nombreuses sociétés, notamment du FC Sierre jusqu'au mois de juillet dernier, tandis qu'il était encore, à son décès, président de la ligue antituberculeuse du district et président du comité de la patinoire artificielle.

M. Meyer n'est plus! Il n'est plus pour tous ses amis, à qui il aimait tant rendre service; il n'est plus pour ses compagnons de combat politique, qui mesurent aujourd'hui l'homme précieux qu'il était; il n'est plus pour sa chère famille, que ce deuil aujourd'hui étreint douloureusement, auquel nous prenons part avec une intense émotion.

Puisse le souvenir que nous garderons du disparu et la part sincère que nous prenons à ce deuil, être de quelque consolation pour ceux qui le pleurent: sa vie, hélas! fut tôt brisée, nous le savons, mais elle fut bien remplie. Zi.

l'objet d'attentions particulières de sa part, soit comme intermédiaire auprès des grandes œuvres d'entraide suisses ou par ses propres moyens, cela sans que ces bienfaits aient été étalés au grand public.

Les paroles émouvantes qu'il a prononcées du haut de la chaire pour la dernière fois, comme curé de Savièse, n'ont pas manqué de faire couler des larmes.

La municipalité, par la bouche de son président, François Luyet, a exprimé les regrets de son départ malheureusement irrévocable. Il remercie au nom de la population tout entière le curé-doyen Pierre Jean pour le travail accompli à Savièse pendant 30 ans d'apostolat et souhaite encore des heureux jours dans la nouvelle paroisse de Noës en lui remettant un fauteuil pour un repos partiel bien mérité.

Nos vœux les plus sincères l'accompagnent, nous restons de cœur avec lui.

C. L., vice-président.

SPECTACLES

Au Cinéma ETOILE

Lundi 13: Relâche.

Salle réservée à « Arts et Lettres » qui présente la célèbre troupe parisienne du Théâtre des Deux Anes.

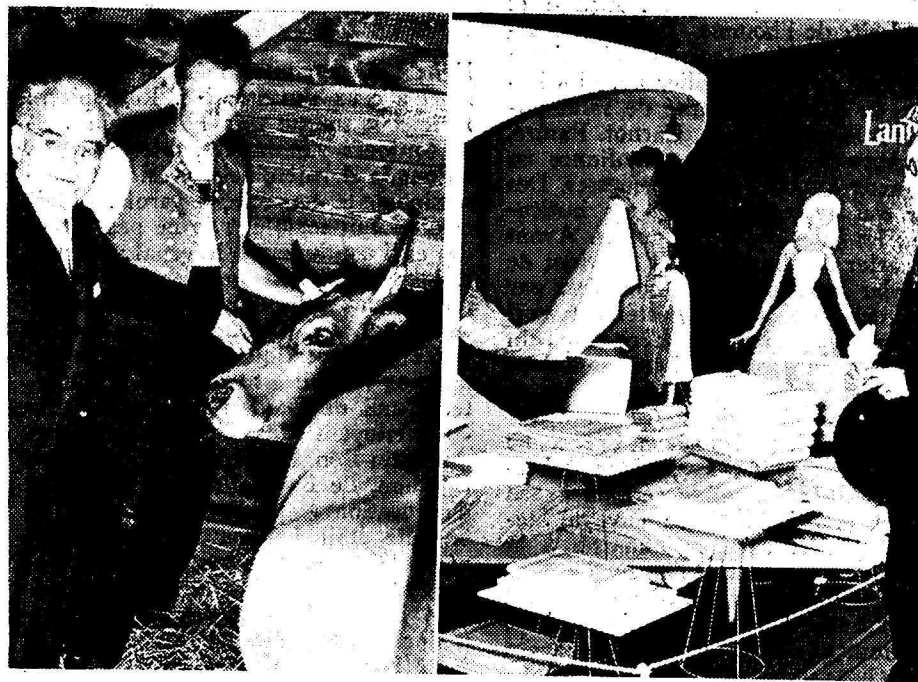
Mardi 14: Dernière séance.

Le meilleur film d'anticipation à ce jour: LES SOCOUPES VOLANTES ATTAQUENT. La guerre des mondes va commencer! Des hommes contre des robots! Entre la science et la fiction.

Dès mercredi 15:

Le plus prodigieux spectacle du rire de la saison: NUIT BLANCHE ET ROUGE A LEVRES. Un film pétillant comme la mousse du champagne, avec l'irrésistible équipe: Jean Bretonnière, Dora Doll, Relys, Gabriello, Armandel, Noël Roquevert, Christine Carrère, L. Seigner, Grégoire Aslan, Paul Demange, etc., etc. - Et... Dites-vous bien que vous n'aurez pas souvent l'occasion de rire de si bon cœur! Attention! Sur scène, en attraction: Le Trio Bloodson, les célèbres illusionnistes internationaux, sont de retour après une tournée de plusieurs mois à l'étranger, où ils ont

Conseillers fédéraux à l'inauguration de l'Olma



La 16ème exposition suisse d'agriculture et de production laitière (OLMA) s'est ouverte à St-Gall; 930 exposants y donnent un aperçu remarquable de notre agriculture traditionnelle et des industries qui s'y rapportent. - Nos photos montrent à gauche M. Lepori, Conseiller fédéral, au stand du bétail appenzellois, et à droite l'ancien Conseiller fédéral Kobelt qui semble ravi par l'attrayant stand de l'industrie suisse du lin.

Sur le plan parlementaire

Nous avons publié dans de récents numéros du « Confédéré », le texte du postulat déposé par M. Francis Germainier, ainsi que la réponse du Conseil fédéral, concernant l'écoulement des fruits. Nous nous faisons un plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs, les textes de deux postulats déposés, dans le même sens, par MM. Lampert, conseiller aux Etats et Bonvin, conseiller national.

POSTULAT LAMPERT

La situation actuelle du marché des fruits indigènes est catastrophique. Les prix s'effondrent et de grosses quantités de poires et de pommes ne peuvent trouver un écoulement rationnel et rémunérateur.

Les producteurs sont démoralisés en devant constater qu'après une année de gel comme celle de 1957, la récolte pendante ne peut être placée dans sa totalité et à des prix couvrant les frais de production.

obtenu le plus vif succès. Cette attraction de grande classe passera en intermède, sans majoration de prix des places, à chaque séance du film « Nuit blanche et rouge à lèvres ». Un beau programme à ne pas manquer.

AU CORSO

Dès ce soir lundi et jusqu'à mercredi seulement, le Corso présente un film à la gloire des héros de la campagne d'Italie en 1941: CAMARADES DE L'ENFER ou « A chacun son destin », un film en cinémascope interprété par Mickey Rooney, Wendell Corey et Nicole Maurey. - Mickey Rooney trouve là un des meilleurs rôles de sa carrière en incarnant le GI Dooley. - Un grand film d'action, d'héroïsme et d'amour. - 3 jours seulement: de lundi à mercredi y compris, tous les soirs à 20 h. 30.

Dès jeudi: un nouveau succès du cinéma français.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Mardi 14 octobre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Gai réveil — 11 00 Orchestre — 11 15 Dagli amici del Sud, causerie — 11 30 Orchestre — 12 00 Disques — 12 15 La discothèque du curieux — 12 30 La joie de chanter — 12 45 Informations — 12 55 Intermezzo — 13 00 Mardi les gars — 13 10 Disques pour demain — 13 35 Noëes de Figaro (Mozart) — 16 00 Le thé en musique — 16 30 Dépaysement — 16 45 Artistes étrangers en Suisse — 17 20 Le point de vue — 17 30 Musique d'autrefois — 17 50 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Discanalyse — 20 30 Soirée théâtrale: La lune est bleue, de Hugh Herbert — 22 10 Disques — 22 30 Informations — 22 35 Le courrier du cœur — 22 45 L'épopée des civilisations (prochaine diffusion: mardi 21 octobre (même heure).

Docteur

GUENAT

Spécialiste F. M. H.
Nex - Gorge - Oreilles
Quai Perdonnet 14, Vevey
a repris ses consultations
le jeudi à l'Hôpital de
Monthey.

N'oubliez pas

que les PETITES
ANNONCES rendent service!

†

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil,

les familles BRUCHEZ à Trient
et SIMOND à Argentièrre

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur pénible épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance. Un merci spécial à l'entreprise Catella, à Chamoni, aux ouvriers de la cabane Albert Ier et à la Jeunesse radicale de Trient.

Action Louise-Bonne

- Une action à ne pas manquer...
- Le panier de 6 kilos de Louise-Bonne 1er choix pour Fr. 1,80 seulement!
- Tout Valaisan peut y participer!
- Inscriptions auprès du greffe des communes.
- Commandez sans tarder!

(Voir communiqué spécial dans ce numéro)

Importante maison d'ameublement du Valais cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

collaborateur

pour la visite de sa clientèle.

Conditions: fixe, frais de voyage, commission.

Toutes personnes sérieuses, actives, désirant se créer bonne situation sont priées de faire leurs offres par écrit sous chiffre P 12 848 S à Publicitas, Sion.

Il n'y a pas de mauvaise place pour une annonce bien faite!

Publicitas
Sion, Avenue de la Gare

PIANOS D'ÉTUDE



LOCATION - VENTE
DEMANDEZ NOS CONDITIONS

Accordage - Réparation

H. Hallenbarter & Cie
SION

Rue des Remparts - SION - Tél. 2 10 63

Nous cherchons

mineurs maçons manœuvres

du pays, pour nos chantiers de Bertol et Bricola. Bons salaires, travail durant tout l'hiver et de longue durée. Entrée immédiate.

S'adresser à LOSINGER & CIE S. A., Les Hautières, tél. 027 - 4 62 13.

Votre voiture

vous donne satisfaction, car vous avez su maintenir son moteur et toutes les parties mécaniques en parfait état. - Mais hélas, au cours des belles randonnées, sous les climats les plus variés, elle a eu quelques petites égratignures et la carrosserie s'est terriblement ternie.

GHIA, le maître en la matière, lui redonnera une «robe» neuve D'UN ECLAT SEDUISANT. Consultez le Service «Remise à neuf»:

Carrosserie GHIA S. A. - Aigle
Tél. (025) 2 26 45.

Commerce de graines à Lausanne

cherche pour novembre

vendeuse

ayant si possible des aptitudes en agriculture-horticulture, avec connaissance de la langue allemande.

Faires offres sous chiffre PA 61 472 L à Publicitas Lausanne.

A louer appartement

de 3 pièces et vestibule. Tout confort, jardin. Ecrire s/ch. 211 à Publicitas Martigny.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

cuisinière ou personne

sachant bien cuire, pour l'entretien d'un ménage de 4-5 personnes. Bons gages à personne capable. Fr. 250 à 280 par mois.

Faire offre par écrit s/chiffre P 12932 S à Publicitas, Sion.

A vendre: camion 5 tonnes

Alfa-Romeo - Diesel 4 cyl., 30 CV, 8 vitesses. Depuis révision totale 30.000 km. (frais de révision fr. 20.000), pont fixe, ouvert, cabine avancée, installation complète pour une remorque.

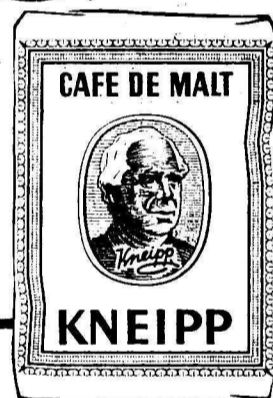
Prix Fr. 8500,-

Emile Frey S. A., Automobiles, Safenwil A.G. Tél. (062) 6 22 71.

LE BON LAIT SUISSE...



... passe pour le meilleur du monde!
Complété de Café de Malt Kneipp, il donne une boisson délicieuse que supportent allègrement les estomacs même les plus fragiles. Le Café de Malt Kneipp assure au lait une émulsion plus fine et le rend ainsi plus digeste. C'est pourquoi les mères de famille, les enfants et les personnes âgées l'apprécient au-dessus de tout comme boisson salubre, légère à l'estomac et pourtant stimulante et fortifiante!



Le paquet de 500 g ne coûte que Fr. 1.40

Feuilleton du « Confédéré »

9

ALIX ANDRÉ

La Tornade

ROMAN

Puis lentement, Pierre se tourna vers l'industriel.

— Qui est-ce ? interrogea-t-il.
De sa place, Terrail avait lui aussi assisté à l'arrivée de la cavalière.

— Ta cousine Biche, répondit-il.

— Ah !
Pierre abandonna la fenêtre et fit plusieurs pas, les yeux à terre. En ce moment, il le sentait, se jouaient sa tranquillité, sa liberté, peut-être la paix des mois à venir qu'il avait cependant réservés à un nécessaire repos... Qu'importait ! Oui, qu'importait ! Sa vie ne s'inscrivait-elle pas tout entière sous le signe du risque ! Un coup de dés de plus voilà tout, son acceptation, et le plus sûr moyen de se prouver à lui-même que la réussite ne l'avait pas amolli. Sans doute cette lutte serait-elle d'un genre particulier. Eh bien ! pourquoi ne pas l'engager ? Pourquoi ne point éprouver certaines résistances de son être que, jusqu'alors, rien n'avait menacées ?

Pierre avait rejoint son oncle. Il leva la tête et le regarda dans les yeux.

— Si j'acceptais, dit-il rudement, sachez-le je voudrais être le maître.

— Tu acceptes ?

C'était presque un cri, soulagement et joie, qui jaillissait des lèvres de l'industriel. Et sans doute, à cet instant, Pierre mesura-t-il la situation de Terrail dans toute sa gravité. Mais il n'était plus temps de reculer.

— Je n'ai rien affirmé, répondit-il pourtant, toujours du même ton ; car avant de m'engager, il faut que je sache. Chacun dans l'usine sera-t-il prêt à faire ce que je demanderai, du bureau aux ateliers ; et vous-même m'accorderez-vous assez de confiance pour accepter sans discuter les réformes que je vous proposerai ? Je vous en ai averti, je n'entends rien à vos tissages. Mais d'après ce que j'ai cru comprendre, vous avez moins besoin d'un technicien que d'un chef. Encore une fois, me laisserez-vous les mains libres ? — Entièrement. Tu as ma parole.

Charles Terrail était trop heureux pour ne point souscrire aux conditions de Maurac. Et aussitôt, comme pour empêcher son neveu de revenir en arrière, il se mit à régler certains détails secondaires.

— Tu vas t'installer ici, bien entendu. La maison est vaste, et tu y seras très libre. La proximité de l'usine évite toute fatigue puisqu'il n'y a qu'à traverser la grand-route pour se rendre au bureau. Je pense que tu es venu en voiture ? Et aussi que tu as des bagages ? Je vais les faire monter dans ta chambre. Ce soir, au dîner, tu verras Biche, Olivier... Pierre interrompit le vieillard. Il lui déplaisait que son indépendance fut déjà violée.

— S'il vous plaît, nous remettons cela à plus tard, mon oncle.

— Comment ?... Tu quitteras déjà la villa... sans dîner avec nous ?

— Oui. J'ai d'autres projets pour ce soir. Je veux revoir cette vallée d'Ax-les-Thermes que j'aime, les abruptes et sauvages montagnes qui l'entourent, le calme lac d'Orgeix. Et je ne renonce jamais à ce que j'ai résolu de faire, à moins que des forces supérieures ne m'y contraignent.

Le ton était péremptoire, tout autant que les mots. Charles Terrail se garda d'insister. Sans doute commençait-il à se rendre compte de l'étrange caractère du jeune homme, et de son inflexible volonté.

LA TORNADE

10

Maurac, du reste, s'appretait à quitter la pièce. Le vieillard le suivit dans le couloir et jusqu'au large vestibule ouvert sur le parc. Là seulement, les deux hommes se séparèrent.

— A quand, Pierre ? interrogea Terrail, debout auprès de son neveu, dans l'embrasure de la porte.

Le jeune homme s'accorda le répit d'une brève réflexion.

— Nous sommes aujourd'hui dimanche, murmura-t-il. Eh bien ! jeudi, avant huit heures, je serais de retour et nous reprendrions cette conversation.

Puis il serra dans la sienne la main que lui tendait l'industriel et s'éloigna, de son pas tranquille, dans l'allée de maronniers, vers le portail grand ouvert.

CHAPITRE II

Dans la salle à manger de la villa, le repas du soir s'achevait. La table, comme toute la maison, témoignait d'un luxe discret : fins cristaux, belle argenterie et fleurs, sur une nappe de toile brodée. Charles Terrail, grand sec, un peu solennel, dans son costume gris foncé, que réchauffait le ruban de la Légion d'honneur, la présidait. Autour de lui étaient assis son fils Olivier, sa fille Marie-Ange, plus communément appelée Biche, une amie de celle-ci qu'il avait présentée à Maurac comme la sœur du directeur de l'usine, enfin Pierre lui-même.

L'arrivée du jeune homme avait eu lieu le matin même, à l'heure exacte fixée par lui quatre jours plus tôt, et son introduction dans le cercle de famille était maintenant chose faite.

Tout l'éclat doré de cette fin de jour — on était en juin — pénétrait dans la pièce par les fenêtres ouvertes et se concentrait autour de la table. Marie-Ange, semblait-il, rayonnait de clarté. Elle était vêtue d'une robe blanche à petit col officier, qui laissait ses

bras nus. Un ruban de velours retenait au-dessus du front ses cheveux qui retombaient ensuite en ondes soyeuses sur ses épaules.

En face de Biche, auprès de Terrail, se tenait Thérèse Ferrer. C'était une jeune fille de vingt-cinq ans, aux magnifiques cheveux roux, aux yeux verts, à la beauté éclatante. Orpheline, elle avait toujours vécu avec son frère, jusqu'au moment où celui-ci était devenu le directeur de l'usine. Mais en arrivant à L..., Ferrer n'avait pu trouver, dans la petite ville surpeuplée, un appartement assez convenable pour les recevoir tous deux. En conséquence, il s'était lui-même installé à l'hôtel, tandis que Charles Terrail offrait l'hospitalité à Thérèse. Et la jeune fille avait su se rendre tellement utile dans la villa que nul n'eût songé à y trouver trop long son séjour.

Il y avait cependant près de deux ans que ce séjour durait. Mais, entre temps, Christophe Ferrer s'était rendu acquéreur d'un pavillon, situé à la sortie de L..., et y faisait effectuer les réparations qui le rendraient habitable. Après quoi, Thérèse et lui-même s'y installeraient enfin.

M. Terrail avait donné ces brèves explications à son neveu, tout en le promenant, le matin, à travers l'usine. Mais Pierre, tout entier à cette visite, n'avait prêté qu'une oreille distraite à ces propos. Par la suite, la vue de Thérèse Ferrer était venue les lui rappeler.

De la jeune fille aux beaux cheveux roux le regard de Pierre Maurac glissa sur Olivier. Depuis le début du repas le planteur avait en vain essayé de lier conversation avec cet adolescent au visage fin, intelligent, mais assombri par on ne sait quelles pensées. Olivier était le seul qui eût montré une certaine froideur au nouveau venu. Et Pierre, bien qu'il se souciait fort peu de ce manque d'enthousiasme à son égard, essayait mentalement d'en deviner les causes.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Chronique de Martigny

Assemblée des délégués de la Fédération suisse de natation

Cette année, la ville de Martigny a eu le plaisir et l'honneur de recevoir en ses murs les délégués des clubs de natation de la Suisse. Ces deux journées furent organisées de façon parfaite par le Martigny-natation à la tête duquel se trouve M. Leryen, que nous ne pouvons que remercier très vivement pour son dévouement et son accueil chaleureux.

L'assemblée eut lieu à l'Hôtel de Ville et se déroula dans une atmosphère de très bonne entente. Nous notons spécialement que les questions principales discutées se déroulèrent dans un climat très cordial. Il est heureux de remarquer qu'en règle générale, les trois régions de la Suisse collaborèrent étroitement, même si de petites questions de détails opposèrent parfois quelques clubs.

Nous pouvons en conclure que la natation en général poursuit une très bonne route, dirigée de main de maître par le comité central (composé de MM. Hultregger, président, Patocci, vice-président, Mlle Arnold, secrétaire, M. Uebersax, caissier) et la commission technique, (composée de MM. Wacker, Voegeli, Thiel et Huber).

A l'issue de la séance du samedi, une réception par la ville fut présidée par MM. Pierre Crettex, conseiller municipal, représentant la commune, et Filliez, conseiller municipal.

Lors de la visite du parc des sports, le dimanche en fin de matinée, un vin d'honneur fut offert par la Maison

Orsat dans le cadre magnifique de la piscine.

L'assemblée unanime s'est plu à reconnaître le gracieux geste du Martigny-natation qui, non content de cette organisation exemplaire, remit encore à chaque délégué et dirigeant un assortiment de fruits du Valais.

Le banquet officiel clôtura cette rencontre qui contribua à resserrer les liens d'amitié et de sportivité. K.

Communiqué

La municipalité communique :

— Il est décidé de faire l'achat de nouveaux disques pour la signalisation routière à l'avenue de la Gare et à la rue des Hôtels.

— Il est pris acte que la commission d'expropriation chargée de taxer les terrains et bâtiments, en vue de la déviation de la route cantonale sur le territoire de Martigny-Ville, a commencé ses travaux.

— Une requête sera adressée au Département cantonal des Travaux publics pour lui demander d'entreprendre au plus tôt les travaux nécessaires pour la remise en état des lieux au Tierselin, de manière à assurer une protection efficace à la conduite d'alimentation en eau potable des communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

— Dans le but de participer à la campagne pour l'écoulement des fruits du Valais, une certaine quantité de pommes seront achetées par la municipalité, et distribuées gratuitement aux élèves fréquentant les écoles communales.

H.-C. Martigny

L'assemblée générale d'automne des joueurs actifs du H.-C. M. se tiendra le jeudi 16 octobre 1958 à 20 h. 30 à l'Hôtel Suisse.

Tous les jeunes gens désirant faire partie du club sont cordialement invités à participer à cette assemblée où ils auront l'occasion de se faire inscrire comme membres du club.

Le comité.

Ce soir lundi aux Deux-Anes...

Le spectacle du Théâtre des Deux-Anes s'annonce bien. Le succès est assuré. On peut encore obtenir des places à la papeterie Dupuis, tél. 026/6 11 36 (jusqu'à 18 h. 30) ou à la caisse du Casino (dès 19 heures).

Ne manquez pas cette unique occasion de vous faire une pinte de bon sang.

Harmonie

Ce soir lundi, répétition partielle des cuivres, à 20 heures précises.

Cours de langues

L'association suisse des Employés de Commerce et de Bureau, section de Martigny organise des cours pour adultes pour l'étude des langues suivantes : français, allemand, anglais, italien. Les cours seront donnés par des professeurs qualifiés. Pour les inscriptions, veuillez consulter l'annonce dans ce numéro.

Section de Martigny

Action Louise-Bonne

La vente des Louise-Bonnes reste très difficile malgré les mesures prises pour favoriser l'exportation. Aussi devons-nous en écoulé le plus possible dans notre canton.

Afin de permettre à chaque Valaisan d'acheter ces poires, la régie des alcools, l'Etat du Valais et l'Union valaisanne organisent une action de vente à prix réduits.

Chaque Valaisan pourra se procurer des paniers de 6 kg. de Louise-Bonne de 1er choix pour le prix de 30 cts par kg. Il lui suffit pour cela de s'inscrire auprès du greffe de sa commune où les commandes seront rassemblées.

L'encaissement se fait par la commune qui s'occupe aussi de la distribution des fruits et de la récupération des paniers vides.

Participer à cette action c'est faire preuve de solidarité mais aussi de bon goût ; car la Louise-Bonne est un fruit excellent qui se prête à de multiples préparations.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

Nouvelles brèves

● Le pavillon à fruits qui se trouve sur la route cantonale entre la Porte-du-Scex et les Evouettes, et qui appartient à la maison Latton, de Saxon, a été complètement détruit par le feu. La police enquête.

● Une jeep conduite par M. Hubert Fellay, de Bagnes, a dévalé un talus sur la route de Bagnes. M. Fellay a dû être transporté à l'hôpital de Martigny, souffrant de lésions internes et de fracture du crâne. La jeep a subi d'importants dégâts.

● A Baltschieder, près de Viège, M. Walter Eggel a fait une chute de 80 m. dans les rochers et a été tué sur le coup. M. Eggel était parti samedi aux environs de midi pour aller chercher un troupeau de moutons dans la montagne. La dépouille mortelle a été ramenée au village. M. Eggel était âgé de 30 ans et père d'un enfant.

● Une voiture, qui se dirigeait sur Stalden, conduite par M. Daniel Arnold, de Brigue, a dérapé dans un virage sur la route mouillée et a fait une chute spectaculaire dans la Viège, au-dessus d'Eisten. Le conducteur fut projeté hors de la voiture. Par une chance inouïe, il ne souffre que de légères contusions. La voiture est hors d'usage.

● A Pont-de-la-Morge, deux voitures, appartenant à M. Vicarini de Sierre et M. Régis Berthouzo de Plan-Conthey, sont entrées en collision. Dégâts matériels.

● Un accident survenu sur la route de la Forclaz, il y a quelques jours, vient d'avoir une issue fatale. On se souvient que M. Marcel Ramazzina, conducteur de la voiture, gérant de la coopérative de Daillon, avait été transporté à l'hôpital de Martigny. Malgré des soins empressés, il a succombé à ses blessures. Il était marié et âgé de 66 ans.

● Lu... Vu... ● Entendu...

Partout en Valais, les écoliers ont repris, ou vont reprendre, dans quelques jours, le chemin de l'école.

Lorsqu'au début novembre, les classes primaires de certains villages — qui ne sont pas tous en montagne — auront ouvert, en dernier, leurs portes, ce sera l'hiver.

Puis le printemps reviendra. Fugit irreparabile tempus... Tout ça ne nous rajeunit pas (traduction libre).

Dans tout Valaisan sommeille un pédagogue. Chacun a sa petite idée sur l'école : ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. Malheureusement, beaucoup confondent, dans ce domaine, la routine avec la permanence. Monstrueuse erreur. Etre permanent, a écrit Edmond Gilliard, écrivain vaudois auteur de « L'Ecole contre la vie », c'est continuer à couler, à couler de source. C'est être toujours naissant, toujours surgissant. On pourrait ajouter : c'est ne pas être « conservateur ».

L'école doit être vraiment le lieu d'où l'homme surgit. Cela posé, toutes les réformes à entreprendre doivent avoir comme unique critère, l'intérêt de l'enfant. Les objections auxquelles se heurte la prolongation de la scolarité dans les différentes communes, montrent qu'un tel critère n'est pas toujours à la base des préoccupations des grandes personnes. Durant l'année 1957, 27 communes ont prolongé la scolarité. A la fin de cette même année, sur

l'ensemble des classes primaires valaisannes 285 avaient 6 mois d'école ; 31, 6 mois ½ ; 216, 7 mois ; 46, 7 mois ½ ; 110, 8 mois ; 3, 8 mois ½ ; 96, 9 mois et 147, 9 mois ½. En 1958, un nouveau pas en avant a été fait.

Mais une meilleure instruction primaire, adaptée aux nécessités de notre temps, dépend également de deux autres facteurs qui sont peut-être les plus importants : compétence des maîtres et qualité du programme. Dans ces deux domaines de sérieuses réformes peuvent et doivent être apportées. Seul un effort constant et coordonné tendant à améliorer la qualité des maîtres et du programme et à prolonger la scolarité, peut aboutir à faire admettre par le peuple une révision du statut de l'école primaire (pour ne parler que de celle-là) car c'est en définitive le peuple qui doit accepter une modification de la loi.

Lorsque les citoyens valaisans verront que tout est mis en œuvre pour l'école, ils ne rechigneront plus devant la prolongation de la scolarité. Cette dernière mesure, seule, est insuffisante. Pour s'en convaincre, il suffirait de se livrer à une petite enquête sur l'augmentation du niveau d'instruction dans les communes qui ont prolongé la scolarité durant ces dernières années. Les résultats obtenus lors des examens d'émancipation pourraient, par exemple, être comparés. Je crains bien que le résultat de cette enquête ne soit décevant.

Mon dernier papier paru sous cette chronique et concernant les accidents sur les chantiers, m'a valu de nombreuses réactions, tant des entreprises que des ouvriers. Je reviendrai prochainement sur ce sujet. a. c.

Sion a bien accueilli les délégués de la S. F. G.

C'est la première fois que la section « Sion-Jeunes » avait l'insigne honneur d'organiser l'assemblée des délégués de la société fédérale de gymnastique ; eh ! bien, pour le moins que l'on puisse dire c'est que tout a fort bien marché et que les quelque 300 participants à cette réunion annuelle s'en sont retournés chez eux absolument satisfaits de leur week-end consacré à la fois au travail et à la joie de pouvoir fraterniser quelques heures. Ils le doivent avant tout à l'excellent comité d'organisation, présidé par M. Séraphin Antonioli, qui a tout mis en œuvre pour la réussite de cette importante réunion.

LES DELIBERATIONS

C'est par des rues pavoisées en leur honneur que les délégués sont arrivés au Théâtre, dont la salle avait été particulièrement bien aménagée et décorée ; M. Séraphin Antonioli leur souhaila la bienvenue puis M. H.-E. Keller, président central, conduisit les débats qui ne donnèrent pas lieu à des grandes discussions si ce n'est la question de la participation aux Jeux Olympiques de Rome en 1960.

M. Keller salua tout d'abord la présence de M. le conseiller national Roger Bonvin, président de la ville ; de M. Hirt, directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports à Macolin ; de M. Dr R. Zumbühl, président de l'Association nationale d'Education physique ; de M. M. Henninger, président du Comité olympique suisse ; de M. H. Gaspoz, représentant l'Association suisse des Carabiniers et de M. Charles Thoeni, président de la Fédération internationale de gymnastique.

Puis ce fut le toujours émouvant hommage aux disparus ponctué par un chant de circonstance exécuté par le Chœur de l'Ecole normale des garçons.

Après avoir accepté une augmentation de 2 francs pour l'abonnement de l'organe officiel en langue allemande, l'assemblée acclama membres honoraires MM. Alfred Boillat, Paris ; Hugo Brandenberger, St-Gall ; et Oskar Meier, de Zurich. C'est la première fois qu'un Suisse de l'étranger bénéficiait de cet hommage suprême pour les services rendus à la gymnastique.

La participation aux Jeux olympiques de 1960 à Rome a finalement été acceptée à une écrasante majorité car l'on sait qu'en 1956 les gymnastes avaient renoncé à aller à Melbourne en raison des événements de Hongrie ; mais évidemment que

cette attitude ne pouvait pas se prolonger indéfiniment.

Après les délibérations, les officiels et les invités furent aimablement reçus par M. Bonvin au Carnotzet municipal.

UNE SOIREE REUSSIE

Présentées avec beaucoup d'entrain par Mme Christiane Lavaux-Lescaut, les différentes productions de l'Ensemble de cuivre, dirigé par M. R. Stutzmann ; du Fémina-Club et du Cercle de culture physique, furent très appréciées par les délégués. Sauf erreur, c'est la première fois que l'Ensemble de cuivre, composé de 16 musiciens, se produisait en public ; eh bien ! nous le félicitons et l'encourageons à persévérer dans une aussi bonne voie. Quant aux gyms dames de nos deux sections, elles obtinrent un vif et mérité succès avec des moyens pourtant bien différents.

Quant à la « Chanson valaisanne », qui occupa le plateau durant 40 minutes effectives en seconde partie du programme, elle eut aussi sa part d'applaudissements nourris malgré un effectif passablement restreint et une chanson villageoise (la seconde) qui est à revoir.

Les organisateurs avaient eu la bonne idée de faire ouvrir la cave des Fils de Charles Favre et nos amis Confédérés ne manquèrent pas de s'y rendre nombreux une fois la représentation terminée.

LA JOURNEE DE DIMANCHE

Le matin, répartis en 10 cars, les délégués montèrent à Savièse où leur fut servi un vin d'honneur agrémenté par les productions de la fanfare.

Tout le monde se retrouva pour le banquet officiel excellentement servi à l'Hôtel de la Paix. La partie oratoire se déroula sous la direction de M. John Chevalier, premier vice-président de la SFG, qui donna la parole à M. Schnyder, représentant le gouvernement valaisan ; à M. Henninger, qui parla au nom des associations amies ; à M. Antonioli, président du comité d'organisation et enfin à MM. H.-E. Keller, président central et F. Gebhard, président du comité technique.

Durant le repas, les convives furent divertis par les productions d'un orchestre et par celles du Chœur de l'Ecole normale des garçons.

Et dans l'après-midi, les délégués regagnèrent successivement leurs foyers en remportant un très bon souvenir de leur passage dans notre région. P. M.

COLLOMBEY Malchance

Nous avons appris que le dévoué président de la fanfare « La Collombeyenne », M. Joseph Mignot, avait été victime d'un accident de travail à l'usine Giovanola et conduit à l'hôpital. Une semaine plus tard, son fils, Marius, également de la « Collombeyenne » a été victime d'un accident de la circulation à Montreux où il se rendait à son travail. Il a été conduit en ambulance à l'hôpital de Monthey avec un genou brisé. A tous deux, nous souhaitons un bon rétablissement. A.

VERNAYAZ

Assemblée générale du parti radical

Les membres de la Jeunesse et du parti radical de Vernayaz sont convoqués en assemblée générale, le vendredi 17 octobre, à 20 h. 15, à la salle de gymnastique. Le comité.

Un succès pour la TV suisse

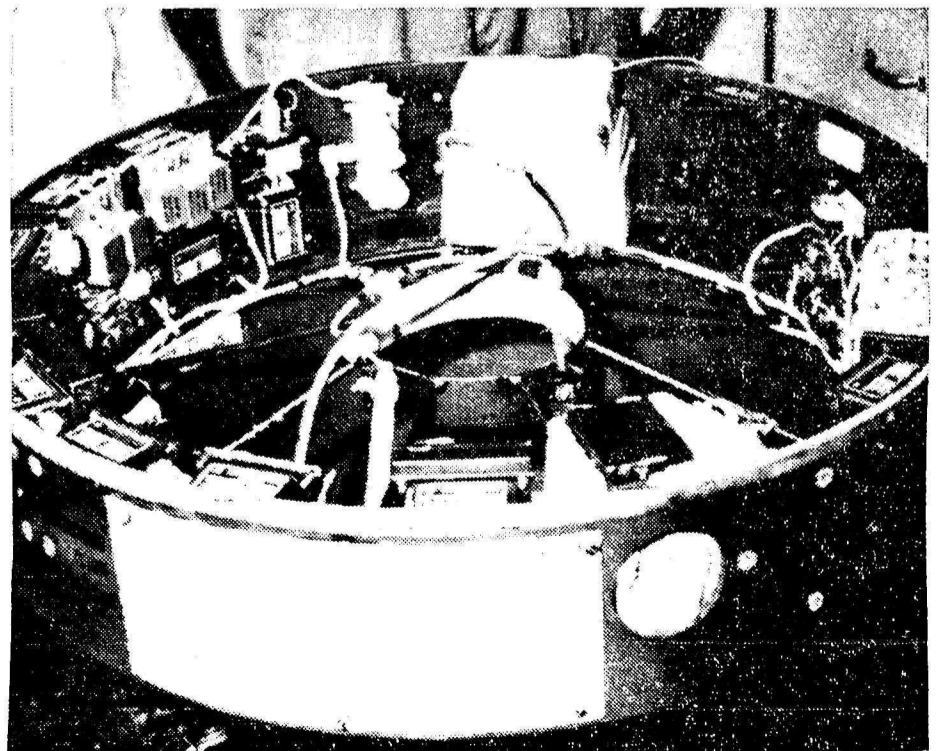
« Pilote des Glaciers »

obtient le prix de la ville de Venise pour le meilleur des 24 films présentés

Le jury du concours international de radio et de télévision vient de décerner à la Télévision suisse le prix de la Ville de Venise — 500.000 livres — pour le documentaire de la TV romande « Pilote des Glaciers », meilleur des 24 films documentaires présentés par 14 pays.

C'est un succès également pour la TV romande, ses réalisateurs et opérateurs J.-J. Lagrange et W. Baer, ainsi que pour l'initiateur et le présentateur des émissions A. Burger, qui a été également le présentateur du documentaire montré à Venise. Tous ont droit aux plus vives félicitations, et bien entendu, le principal acteur H. Geiger qui voit concrétisé à Venise le résultat de plusieurs années d'efforts tenaces pour faire triompher ses idées.

Le premier satellite de lune, le Pionnier I, lancé par la fusée « Thor Able »



Notre photo montre l'intérieur du satellite « Pionnier I » qui a été lancé au moyen de la fusée « Thor-Able » vers la lune. Ses appareils consistent en un poste miniature de télévision qui transmettra à terre les images de la face inconnue de la lune, une chambre d'ionisation, un magnétomètre pour la mesure des champs magnétiques terrestres et lunaires, un thermomètre mesurant la température interne de l'engin et un appareil de mesure des impacts de micro-météorites.